



1^{er} Tournoi Interne en Ligne du C.E.N (TIEL)

Règlement intérieur

Article 1 : Le club d'échecs de Nantes, dénommé Cercle d'Échecs de Nantes, organise le dimanche 7 mars le 1^{er} tournoi interne en ligne (nommé TIEL).

Article 2 : Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E, par le dernier congrès de la F.I.D.E. Les appariements se dérouleront au système suisse, crée par ordinateur (programme PAPI).

Article 3 : Le tournoi se déroulera en 7 rondes. Pour chacune des rondes, chaque joueur dispose d'une cadence de 25 minutes pour jouer sa partie, avec un rajout de 15 secondes par coups.

Article 4 : Les joueurs sont libres de planifier leurs matchs comme ils le désirent avec leurs adversaires sur une plateforme échiquéenne en ligne (Lichess recommandée). Les rondes doivent être effectuées dans les créneaux suivant :

- Ronde 1 : 8 Mars – 20 Mars.
- Ronde 2 : 22 Mars – 3 Avril.
- Ronde 3 : 5 Avril – 17 Avril.
- Ronde 4 : 19 Avril – 1 Mai.
- Ronde 5 : 3 Mai – 15 Mai.
- Ronde 6 : 17 Mai – 29 Mai.
- Ronde 7 : 31 Mai – 12 Juin.

Les appariements seront disponibles sur plusieurs plateforme (Google Drive, Mail, Discord).

Le lien du Google Drive vous sera alors communiqué lors de votre inscription.

Article 5 : Si la ronde n'est pas jouée avant la date limite, alors un mail sera envoyé aux joueurs concernés. Ils doivent me présenter un justificatif de prise de contact de leur adversaire pour obtenir un gain par forfait. Si aucun justificatif n'est présenté, les joueurs seront considérés comme double-forfait. Si les deux joueurs fournissent un justificatif, alors les deux joueurs doivent absolument organiser (avec la supervision de l'arbitre) leur ronde le lendemain, sous peine d'un double forfait.

Article 6 : Si un joueur enchaîne deux forfaits consécutifs, ou bien 3 forfaits totaux, il sera retiré du tournoi.

Article 7 : Les joueurs seront appariés en fonction de leurs classement F.I.D.E en partie lente de février 2021.

Article 8 : Les inscriptions sont réservées aux personnes disposant d'une licence A ou B prise au C.E.N.

Article 9 : Les départages suivant seront appliqués : Buchholz tronqué, Buchholz, Performance.

Article 10 : L'équipe du tournoi est la suivante :
Organisateurs : Sophie LASNE & Tobias SANVOISIN
Arbitre : Tobias SANVOISIN

Article 11 : En s'inscrivant dans le tournoi, les joueurs s'engagent à respecter les valeurs transmises par le Cercle d'Échecs de Nantes. Des vérifications de bonne conduite seront effectuées de manière aléatoire dans le tournoi. Un non-respect de ces règles entrainera une sanction décidée par l'équipe organisatrice.
